

Chères sœurs et chers frères,

Paix et bien!

Du 18 au 24 octobre, le Conseil de la Conférence franciscaine internationale-TOR a tenu sa réunion annuelle dans le couvent des School Sisters of St Francis à Rome. C'était la première réunion du nouveau Conseil depuis l'Assemblée de mai 2009. Notre Secrétaire générale, la sœur Margherita, et notre Trésorière, la sœur Santina, étaient aussi présentes. La sœur Daria a terminé son mandat comme directrice d'Esprit et Vie et je voudrais remercier sa communauté, la Franciscan Clarist Congregation, pour lui avoir permis de travailler pour nous depuis 2004. Nous souhaitons à la sœur Daria tout le bien alors qu'elle commence son nouveau ministère.

Dans cette lettre je voudrais traiter quelques aspects du Secrétariat général et partager les rapports de la Trésorière afin de vous tenir informés de ce qui se passe dans les bureaux de la CFI-TOR de Rome. Ma lettre présentera aussi les décisions prises par le Conseil pour réaliser les recommandations de la dernière Assemblée générale. Au cours de notre réunion, nous avons commencé et terminé chaque journée avec une prière, et la célébration de l'Eucharistie nous a permis de nous concentrer sur la façon de continuer à renforcer le Corps du Christ au service de l'Évangile.

Avant d'écouter les Rapports de la Secrétaire et de la Trésorière, nous avons consacré un peu de temps à revoir les évaluations de l'Assemblée générale. À part quelques questions organisationnelles mineures, l'évaluation de la façon dont l'Assemblée a été réalisée et des résultats obtenus a été très positive. Je mentionnerai quelques questions spécifiques qui ont été soulevées plus bas dans cette lettre. Bien que le processus d'élection se soit déroulé sans problème à cette Assemblée, nous devons trouver un moyen plus efficace pour que les sœurs et les frères nommés comme candidats aux élections représentent mieux les différentes cultures au sein du Conseil. Nous voulons remercier notre modératrice, la sœur Violet Grennan, pour sa compétence qui a permis à cette Assemblée d'être si productive et fructueuse. Nous adressons également des mots de remerciement à la sœur Nancy Celaschi qui a été la Secrétaire de l'Assemblée et qui a aussi fait un résumé des évaluations. Elles ont, l'une comme l'autre, permis à l'Assemblée de faire son travail et d'être au service des Congrégations du TOR dans le monde.

Lors de la réunion du Conseil, il a été décidé que nous continuerons à utiliser PROPOSITUM comme moyen pour former et promouvoir la Règle et la Vie TOR. Même si les Ministres généraux sont les seuls à recevoir cette publication, nous souhaiterions la diffuser à tous ceux qui sont intéressés au style de vie du TOR en continuant à l'afficher sur le site web (www.ifc-tor.org). En plus, nous aimerions prendre en considération la possibilité de publier PROPOSITUM deux fois par an. Un plan pour les thèmes de PROPOSITUM a été suggéré. À la lumière des résultats de l'Assemblée, nous avons pensé que ce serait une bonne idée pour nous de comprendre comment les vœux sont interprétés dans les différentes cultures afin d'envisager de nouveaux modes de vivre la vie religieuse au 21^{ème} siècle à la lumière des quatre valeurs principales de la Règle TOR. Comment les vœux peuvent-ils être interprétés comme un défi pour les jeunes hommes et les jeunes femmes dans le monde afin que nous puissions devenir une présence dérangeante dans notre monde d'aujourd'hui. Ce projet réalisera plusieurs parmi les recommandations présentées par l'Assemblée au Conseil, notamment sur les questions relatives à la formation, à l'éducation et à la mise à disposition des sources franciscaine.

Le Conseil a aussi discuté des moyens pour venir en aide à ces Congrégations qui, pour une raison quelconque, n'ont pas pu être présentes à l'Assemblée ou qui ont retiré leur adhésion comme membres actifs. Nous essayerons d'avoir des contacts plus personnels avec certaines zones géographiques qui n'étaient pas représentées à la dernière Assemblée pour que, en quatre ans, nous puissions apporter de nouveaux membres à la prochaine Assemblée.

Nous avons discuté de la façon de communiquer les questions de JPIC à nos Congrégations. Nous avons pensé que la CFI-TOR pourrait être une « chambre de compensation » pour les idées et les projets dans lesquels nos sœurs et frères sont engagés et inviter nos Congrégations à s'unir à ceux-ci. C'est la meilleure solution, étant donné que la plupart d'entre nous ont des ressources humaines et financières limitées. En ce sens, nous essayerons d'utiliser davantage les ressources du site web pour la diffusion de l'information et du matériel, mais pour cela, il faut que vous collaboriez et que vous envoyez le matériel déjà formaté afin que nous puissions le diffuser rapidement et correctement. La question des traductions se pose ici car nous n'avons pas les moyens pour les faire faire et nous vous serions reconnaissants si vos chargés de la communication pouvaient nous envoyer le matériel déjà traduit dans les langues employées dans votre Congrégation.

Afin de renforcer la communication, nous explorons des moyens pour rendre disponibles sur le web les discours des Congrégations et des Ministres généraux. Or, comme on partage des informations personnelles, la loi italienne exige que l'on respecte certaines normes. Nous allons donc vous fournir un mot de passe pour que vous puissiez avoir accès à une section privée du web. Dès que ce dispositif sera mis en place, nous vous le communiquerons. Nous vous demandons de nous envoyer les liens avec vos sites web et vos activités pour que nous puissions les rendre disponibles. Nous vous encourageons aussi à nous informer sur les besoins pressants de ministres pastoraux pour aider ceux qui vivent actuellement dans des communautés de "frontière", afin que nous puissions, si possible, encourager l'aide entre congrégations.

Le Conseil a voté en faveur de la recommandation de numériser le projet de Règle TOR et de confier les documents originaux à un institut franciscain pour que ce matériel précieux soit conservé dans ses archives. Nous voudrions inviter tous ceux qui ont du matériel relatif à la Règle dans les archives de leur Congrégation à envoyer une copie aux bureaux de la CFI-TOR pour qu'il soit inclut dans le projet global. Actuellement nous menons une enquête pour chercher la meilleure façon de numériser le matériel et évaluer à quel Institut nous donnerons ce matériel.

Le Conseil a ratifié les modifications au Statut votées à l'Assemblée générale. La version officielle sera en Anglais et sera mise sur le web. Il y aura aussi des traductions non officielles en d'autres langues.


Une mesure a été prise quant à l'approbation de renouveler le contrat de location des bureaux Piazza Risorgimento pour une période de 6 ans. Le Conseil a reconduit le mandat de la sœur Santina Cangemi comme trésorière et de la sœur Margherita Merlino comme secrétaire générale de la CFI-TOR. Nous remercions leurs Congrégations, qui leur ont permis de travailler au service de la CFI-TOR, pour leur générosité.

Le Conseil voudrait recevoir les requêtes pour les écoles itinérantes à tenir dans votre région. Nous pouvons en financer une par an. Vous pourrez avoir de plus amples renseignements auprès des bureaux de la CFI-TOR. N'oubliez pas votre contribution annuelle au travail de la Conférence, et nous sommes toujours heureux, bien sûr, de recevoir des dons pour le fonds de solidarité qui nous aide à financer des projets comme les écoles itinérantes. Enfin, nous pouvons annoncer l'ouverture du nouvel Institut franciscain pour les études franciscaines à Nairobi. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site web de CCFMC (Cours fondamental sur le charisme missionnaire franciscain) www.ccfmc.net.

Date et lieu de la prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion du Conseil CFI-TOR se tiendra du 11 au 16 octobre 2010 chez les Franciscan School Sisters.

En vous souhaitant la paix de Dieu, je reste fraternellement vôtre,



James F. Puglisi, SA
Président